



## AVIS PUBLIC

### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ


Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, Dania Hovington, directrice générale/greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE conformément à l'article 1007 du Code municipale du Québec, le rôle général de perception, pour l'année 2024 est maintenant complété et déposé à mon bureau ;

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et de la Loi sur la fiscalité municipale ;

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la municipalité situé au 471, chemin Principal, pendant les heures d'ouverture.

Donné à Pointe-aux-Outardes, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de février 2024.

  
Dania Hovington  
Directrice générale et  
greffière-trésorière